

Les bons encore en mains ou hypothéqués sont comme suit :—

Hypothéqués 6 par cent suivant le bureau de Londres.	£326,000	0	0
Id. seconds-préférentiels id. id. ..	275,600	0	0
Encore en mains 6 par cent d'après id. id. ..	32,000	0	0
Id. 7 par cent d'après id. id. ..	27,600	0	0
En mains ou hypothéqués 6 par cent.....	7,860	0	0
Id. 7 par cent.....	4,858	7	6
Id. second-préférentiels	366	13	4
	£674,285	0	10

Dans le même rapport du Bureau de Londres, il est parlé de terre à vendre, évaluée à £120,000, dont on dit qu'une petite portion seulement, dont on a disposé, a réalisé £5,000. Nous avons fait toute espèce de recherche au sujet de la propriété en question, ici aussi bien qu'à Londres; mais, vu l'absence de Mr. Blackwell, nous n'avons pu découvrir que la Compagnie possède de terre en Canada à ce montant, autre que celles de la voie, station et lest, pas plus que de terre qui soit tenue en vente, chose dont nous n'avons pu savoir un mot. Les £5,000 qu'on dit avoir été réalisés sont évidemment le fruit d'un malentendu d'un crédit dans le compte des terres de Sarnia.

Dans l'actif, dont un état est donné par la Compagnie jusqu'au 31 de Décembre, il paraîtrait qu'il n'y a seulement qu'une très petite portion sur laquelle on puisse compter pour faire face aux obligations. Les actions et les débentures de l'Atlantique et du St. Laurent dans les mains de la Compagnie, et les débentures de Toronto sont déjà hypothéqués; le fonds d'amortissement de Portland, comme de juste, ne saurait être touché; les réserves et le combustible sont de réquisition pour l'usage de la Compagnie, et la souscription aux docks du St. Laurent, a toujours été traitée comme une dépense de capital. Le seul autre gros item est "les comptes de trafic non rentrés," qui demandent d'être considérablement modifiés. La somme de \$546,182.33, mise dans l'actif, n'est pas toute réellement profitable. Le montant recouvrable paraît (Ques. 218) être \$307,945.10, contre laquelle il est dû, à d'autres individus, \$126,260.14. Mais dans cette dernière somme est inclus le montant dû au Great Western d'après un marché, \$43,347.70, qui est en dispute, et \$61,640.16 en à compte du service postal. En déduisant ces deux sommes, la balance des comptes non rentrés entre le chemin de fer du Grand Tronc et le public, était réellement de \$286,666.82 en faveur de la Compagnie. Parmi les autres sommes, dont le Département du trafic se donne le crédit, mais qui doivent être réglées par les propres cheques de la Compagnie, celle de \$245,830.83, pour service postal, est clairement erronée. C'est là tout le montant du prêt par le Gouvernement Provincial, sur la garantie conjointe du service postal et de certains bons seconds-préférentiels, pour lequel tout entier le Département du trafic s'est attribué crédit, avec un débit correspondant de \$61,640.16, comme ci-dessus, faisant ainsi la somme ronde dont on se donne crédit de \$184,190.67, mais le Gouvernement Provincial a maintenant définitivement réglé la réclamation de la Compagnie pour arrérages